

# L'avenir de l'école vaudoise âprement négocié

**La commission du Grand Conseil a modifié la future loi scolaire de manière à rallier une grande majorité des avis**

Lise Bourgeois

Le travail politique sur la réforme scolaire avance. Hier, le président radical de la commission du Grand Conseil, Marc-Olivier Buffat, a fait savoir que les travaux de son équipe étaient terminés. Parmi les dix-sept députés qui se sont penchés sur les 150 articles de la nouvelle loi scolaire, seuls trois UDC se sont abstenus au vote final. Les discussions ont été intenses et des compromis trouvés dans l'espoir que les initiants d'«Ecole 2010» retirent leur initiative. La commission recommande également le rejet de ce texte.

Les deux principaux points de consensus portent d'une part sur le nombre de filières pour les adolescents, d'autre part sur le retour de notes pour les petits.

L'initiative «Ecole 2010» propose la réintroduction des notes à tous les niveaux, tandis que la loi sur l'école obligatoire, qui fait office de contre-projet, bétonnait la situation actuelle, où les notes ne sont utilisées que dès la 5e. Après les travaux de la commission, la loi prescrit l'introduction des notes en 3e.

Autre avancée importante: la loi concoctée par le Conseil d'Etat ramène le nombre de filières pour les adolescents (degrés 7 à 9) de trois à deux. Fini la décriée VSO, bienvenue à une voie générale, fruit de la fusion entre l'actuelle Voie secondaire à options et de la Voie secondaire générale (VSG). Cette restructuration - jugée timide par la gauche, qui veut une filière unique, et inadéquate par la droite, qui veut le statu quo - a été assortie de mesures compensatoires. C'est l'objet du deuxième compromis.

## Appuis aux plus faibles

Si on ne touche rien à la voie gymnasiale, l'enseignement dans la future voie générale se fera par niveaux en français, en maths et en allemand. La commission introduit une obligation d'appui aux élèves les plus faibles. Ces cours de repêchage pourront être dispensés en plus ou à la place des cours ordinaires, selon les collègues.

L'autonomie des établissements est un point cardinal. Elle leur permettrait aussi de regrouper les élèves en difficulté dans la même classe. Dans ce cas de figure, la troisième voie (VSO), qu'Anne-Cathe-



## Discussion

Le radical Marc-Olivier Buffat a-t-il essayé de convaincre l'UDC Pierre-Yves Rapaz qui n'est pas séduit par la réforme?

JEAN-BERNARD SIEBER/ARC

## «Une évolution, pas une révolution»

● La ministre de l'Ecole, Anne-Catherine Lyon, est enchantée: «La commission du Grand Conseil s'est mise à la hauteur de l'enjeu contenu dans la nouvelle loi scolaire, à savoir l'avenir de l'école. Elle a fait un travail magnifique, dans un esprit constructif.»

La magistrate socialiste juge que les amendements votés par la commission ne dénaturent pas le texte qu'elle a présenté au départ.

Dans un communiqué publié hier, son parti annonce son soutien à un changement qui constitue à ses yeux «une évolution, pas une révolution». Le Parti socialiste vaudois assure son soutien à sa conseillère d'Etat

qui est parvenue à obtenir un compromis alors sa «marge de manœuvre politique était des plus restreintes».

A droite pourtant, les esprits ne s'enflamment pas, loin s'en faut. Chef de groupe des radicaux, Frédéric Borloz salue le retour des notes pour les petits et les appuis circonstanciés prévus pour les ados à la dérive: «Mais je reste sceptique quant à l'impact financier que pourrait avoir l'enseignement par niveaux, notamment pour les communes. Celles-là seraient obligées de mettre passablement de salles de classe supplémentaires à disposition.»

Au nom des libéraux, Jean-Marie Surer se tient pour l'heure

à distance: «La stratégie du groupe n'est pas encore arrêtée. Nous devons nous réunir pour discuter de ce compromis qui est allé assez loin. C'est une position quasi ecuménique.»

Enfin, l'UDC, qui a soutenu au départ les initiants d'«Ecole 2010», risque de s'opposer tout bonnement au projet de la commission. Egalement chef de groupe, Pierre-Yves Rapaz déplore le passage de trois à deux filières: «Nous allons voir ce que vont faire les initiants, mais je crois savoir qu'ils ne vont pas retirer leur texte. Nous allons discuter de cela mardi prochain. Je pense que le groupe se rangera du côté d'«Ecole 2010».

rine Lyon tient tant à supprimer, serait presque ressuscitée.

Maintenant que la commission a terminé ses longues séances, un rapport doit encore être publié. Son auteur, le radical Marc-Olivier Buffat, estime que le Grand Conseil délibérera au mois de mai. Si le comité de l'initiative «Ecole 2010» ne retire pas son texte, les Vaudois pourraient voter en septembre.

D'ici là, il y a encore beaucoup d'inconnues. Pas facile de prédire la réaction du Grand Conseil (lire ci-contre). En outre, les initiants ne sont pas près de rendre leur réponse puisqu'ils n'ont pas encore vu le texte de loi amendé: «Difficile de se prononcer à ce stade», répond Jean-François Huguelet, porte-parole du comité. Mais je peux quand même dire que les rumeurs qui me sont parvenues ne sont pas encourageantes pour le retrait de l'initiative.»